

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

### Avis de vacance d'un emploi de délégué régional à la recherche et à la technologie

NOR : *ESRR1813807V*

Est déclaré vacant au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'emploi de délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Le titulaire de cet emploi sera responsable de la délégation régionale à la recherche et à la technologie pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et exercera ses fonctions sous l'autorité du secrétaire général pour les affaires régionales, qu'il assistera dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle dans la région. Il favorisera, dans la région, les actions des établissements publics ou des organismes relevant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il sera également conseiller du recteur de région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur pour ce qui concerne ses attributions en matière de recherche, de technologie, d'innovation et de culture scientifique, technique et industrielle.

Pour exercer ces fonctions, le titulaire devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et d'une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes. Il devra appartenir à un corps de la Fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il sera nommé par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permette d'apprécier l'expérience du candidat dans l'administration de la recherche et sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et, d'autre part, d'un *curriculum vitae* détaillé.

Conformément aux dispositions du décret n° 2015-1834 du 30 décembre 2015 modifiant le décret n° 2009-589 du 25 mai 2009 relatif au délégué régional à la recherche et à la technologie, les candidatures doivent être transmises, dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française, au préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, place Félix-Baret, CS 80001, 13259 Marseille Cedex 06.

Tous renseignements sont disponibles à la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au secrétariat général pour les affaires régionales (04-84-35-45-11) ou au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mme Ai-Huynh VAN, 01-55-55-62-23).